

SEVADEC
Syndicat mixte pour l'Élimination et la
Valorisation des Déchets ménagers du
Calaisis

| Nombre de Membres | | |
|-----------------------------|-------------|----------|
| Affiliés au Comité Syndical | En exercice | Présents |
| 22 | 22 | 12 |

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt-deux et le lundi 30 mai à 15h00, le Comité Syndical du SEVADEC, légalement convoqué le 24 mai 2022, s'est réuni au Pôle Administratif du SEVADEC sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Véronique DUMONT-DESEIGNE, Isabelle MUYS (suppléante de M. MIGNONET), Corinne NOEL, Messieurs Guy ALLEMAND, Guy BEGUE (suppléant de M. AGIUS), Marc BOUTROY, Marcel BRAULLE, Charles COUSIN, Gérard GRENAT, Michel HAMY, Claude KIDAD, Jacques LOUCHEZ.

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Natacha BOUCHART, Messieurs Emmanuel AGIUS (suppléé par M. BEGUE), Bruno DEJONGHE, Bruno DEMILLY, Yves ENGRAND, Pascal GAVOIS, Olivier MAJEWICZ, Hugo MARCOTTE-RUFFIN, Philippe MIGNONET (suppléé par Mme MUYS), Antoine PERALDI.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Charles COUSIN

F1-05-2022 : MARCHÉ NEGOCIÉ POUR DES TRAVAUX DE MODERNISATION DU CENTRE DE TRI RENDUS NECESSAIRES DANS LE CADRE DU PASSAGE A L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI - AUTORISATION DE SIGNATURE

Rapporteur : Monsieur Gérard GRENAT, Vice-président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que, par délibération en date du 1^{er} février 2022, le Comité Syndical a décidé de lancer une procédure négociée concernant une modernisation du centre de tri rendue nécessaire dans le cadre du passage à l'Extension des Consignes de Tri.

Les différentes phases de la procédure ont été les suivantes :

1) lancement de l'appel à candidatures en date du 4 février 2022, la date limite de dépôt des dossiers de candidature ayant été fixée au 4 mars 2022.

Une fois l'analyse de ces derniers réalisée, deux groupements ont été retenus afin de participer à la procédure de négociation, à savoir :

- le groupement « ALFYMA INDUSTRIE – CESBRON T.P. – S.A.S. ROGER DUFEUTRELLE – SPIE BATIGNOLLES NORD »,
- le groupement « SUSTY WASTES SOLUTIONS FRANCE – TRIDENT SERVICE – CATHELAIN B.T.P. – D.C.I. ENVIRONNEMENT – A.C.F.I. – ATOSSA – CHARTON INGENIERIE – ID AUTOMATION » ;

Accusé de réception en préfecture
062-268203936-20220530-F1-05-2022-DE
Date de télétransmission : 01/06/2022
Date de réception préfecture : 01/06/2022

2) les pièces de marché ont été mises à disposition des candidats à compter du 25 mars 2022, la date butoir de dépôt concernant l'offre initiale étant fixée au 29 avril 2022.

Les deux groupements ont, ensuite, été reçus les 3 mai (groupement ALFYMA) et 4 mai 2022 (groupement S.W.S.) afin qu'il soit procédé à une présentation de leurs offres respectives.

Chaque candidat a disposé de 3 heures afin de présenter son offre ;

3) suite à cette phase dédiée aux présentations, une réunion de négociation a été organisée en date du 11 mai 2022 avec chaque candidat qui s'est vu octroyer 3 heures afin d'échanger avec le SEVADEC sur les différents points spécifiques du marché (process, aménagement du bâtiment, sécurité...);

4) enfin, les 2 candidats ont été invités à transmettre une offre finale, avant le 20 mai 2022.

Au regard de ces dernières offres, la Commission d'Appel d'Offres, lors de la séance qui s'est tenue le 30 mai 2022, a décidé d'attribuer le marché à :

ATTRIBUTAIRE : groupement « ALFYMA INDUSTRIE – CESBRON T.P. – S.A.S. ROGER DUFEUTRELLE – SPIE BATIGNOLLES NORD »

- coûts d'investissement : 13 761 338 € H.T. (avec P.S.E.),

Le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer le marché avec la société,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à engager, mandater et ordonnancer les dépenses dudit marché. Les crédits sont inscrits au budget 2022.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois susdits,

*Pour Copie Conforme,
Le Président,*

